ez mal donc! — Qu'étiez-vous donc devenu ? — Il y a si longtemps que nous ne vous avions vu! — Vous viendrez nous voir, n'est-ce pas? — Comment donc, Madame? — Au revoir, Monsieur! »

Ça, c'est l'exclamation inspirée par la politesse. Il y a encore l'exclamation suggérée par la température des salles. Mais ici la variété manque. C'est toujours: « Quelle chaleur! » ou: « Qu'il fait chaud! » ou: « On étouffe! » ou: « On ne respire pas! »

Le fait est que, le jour du vernissage, on respire surtout de la poussière. Lorsqu'on se mouche, en sortant de là, on a l'agréable illusion d'un long voyage d'été en chemin de fer, pendant lequel la fumée est entrée tout à son aise par les portières ouvertes. C'est incalculable ce qu'on doit avaler de microbes dans de pareilles journées. Qu'en pensent les savants, ces frères ennemis des artistes? Et à quand la découverte du *micrococus verniseagiue*, avec menace de faire interdire par mesure sanitaire les expositions d'œuvres d'art, pour cette alarmante raison que les visiteurs y sont plus « exposés » que les œuvres?

Du reste, une autre maladie sévit dans ces solennités. Prêtez l'oreille à ce que va dire cette pauvre dame dont vous avez remarqué l'air dolent, au milieu de la foule qui la véhicule et la bouscule. Ce qu'elle va dire, vous l'avez déjà deviné. C'est: « J'ai la migraine! » Comme dans le *Monde où l'on s'ennuie*, c'est le mot de la situation. Et les doléances vont se précisant: « Tout à l'heure, chuchote une visiteuse, on était bien; mais maintenant il y a trop de monde. » Nous vous croyons, chère Madame; mois n'est-ce pas pour cela que l'on vient et que vous êtes venue pent-être. Le monde ne va-t-il pas avec un empressement spécial aux endroits où il est sûr de trouver « du monde »? Les jonrnaux, pour faire de la réclame à une exposition, n'ont-ils pas l'habitude de dire que « l'on s'y presse », que « les salles ne sont pas assez grandes » pour contenir l'élégante assistance qui..... que....., etc. Et s'ils disaient qu'on y circule au large, ne serait-ce pas le meilleur moyen de faire rester les gens chez eux?

Çà et là, un enfant apparaît, pauvre petit gosse traîné là par ses parents, et qui ne s'amuse guère. Certains tableaux pourtant le mettent en arrêt: « Moman! moman! il y a des soldats! » — Oh! l'affreux instinct militariste! comme diraient nos bons dreyfusards. — Ce sont encore des questions posées à demi voix ou même à voix haute. « Dans quelle salle le portrait de Loubet? » s'écrie un Monsieur qui ne veut pas perdre son temps. Ailleurs, devant un portrait d'homme, qui n'est pas M. Loubet, mais qui est beaucoup mieux, une dame demande à son mari: « Comment est-ce intitulé? » Et le galant époux, après avoir consciencieusement consulté le livret qu'il feuillette, répond: « C'est intitulé..... *Portrait* ».

Celui qui écoute est parfois dédommagé de son attention par le plaisir d'attraper au vol une jolie « gaffe ». Devant le tableau de N. qui représente un cardinal, entouré de paysans armés et refusant de livrer l'entrée des Etats romains aux troupes de Bonaparte, un monsieur prononce, d'un air entendu: « Ça, ce sont les guerres de Vendée. » Les Vendéens conduits par un cardinal!... Et cela nous rappelle une charmante réflexion d'une dame très chic qui au Salon, il y a quelques années, avait braqué son face à main d'écaille sur un tableau intitulé: *La verte Erin*. Le tableau représentait une jeune fille de tourneure plus ou moins allégorique. « La verte Erin, c'est...? dit la dame d'un air interrogateur. — L'Irlande, Madame, répondit obligeamment un Monsieur. — Ah! oui, reprit la dame qui avait mal entendu, cette jeune fille a vraiment un air *hollandais*. »

Du reste, nous l'avons laissé entrevoir, les commentaires artistiques sont relativement rares. On cause dans le Salon (avec majuscule) comme s'il était un salon (sans majuscule), et les propos mondains se font la part du lion. Pourtant, c'est une exagération méchante de dire que le jour du vernissage on ne regarde pas les tableaux. En fait, on les passe en revue sommairement, et quelques sentences tombent des lèvres. L'adjectif « joli », passe-partout commode, sert à traduire toutes les approbations, qu'il s'agisse d'un plat d'écrevisses bien appétissant ou d'une immense scène d'histoire. Quelques expressions essayent de sortir du banal: « Ça a de l'allure!..... Tons un peu neutres!..... Cette main est idéale..... Oui, c'est tout à fait espagnol. » Un quidam passe rapidement devant une grande toile, en disant d'un ton ineffable: « Ça, c'est du *chichi!* » Une réflexion qui revient souvent, devant la toile des peintres les plus connus, est que « c'est toujours la même chose ». On voit que les habitués ont le plaisir de reconnaître l'envoi du « maître » à première vue, sans consulter le livret. « Ah! fait un monsieur goguenard en entrant dans une salle, voilà l'éternelle bonne femme de X... » Et l'on salue des nouveautés qui sont de vieilles connaissances.

Mentionnons enfin quelques éclats de rire, mais discrètement étouffés, et l'étonnement naïf de quelques bonnes âmes qui, devant certains tableaux « dernier cri », murmurent timidement: « Mais on ne voit rien! » Oh! les vieux encroûtés de Philistins, qui s'imaginent que les tableaux, comme les pièces de vers, sont faits pour qu'on y distingue quelque chose! Comme l'auteur, s'il était là, il aurait vite fait de renvoyer ces ânes bâtés à M. Bougueresu, en prononçant, d'un ton d'Auvergnat pâtre: « Mossieu Bougrot »

DIÉGO.

MINISTRES EN VOYAGE

M. GAUTHIER DANS L'AUDE

M. Gauthier, ministre des Travaux publics, est arrivé hier à Carcassonne.

Un banquet de 600 couverts lui a été offert par la Société démocratique d'encouragement à l'agriculture.

Après le banquet, le ministre a présidé le Conseil général.

M. CLÉMENTEL DANS LES ALPES-MARITIMES

M. Clémentel, ministre des Colonies, a inauguré hier la nouvel hôpital de Villefranche-sur-Mer. Le ministre a prononcé une allocution où il a exalté la solidarité humaine, et rappelé les projets législatifs du gouvernement à cet égard.

Après être rentré à Nice, où un déjeuner intime lui a été offert à la Préfecture, M. Clémentel est parti pour Paris.

LES REUNIONS DE L'A. L. P.

Moutiere. — Les électeurs du canton de Bozel, répondant avec empressement à l'appel du Comité de l'A. L. P. de Moutiere, sont venus hier, en foule, de toutes les communes environnantes, entendre une conférence de Mr Gairal de Sérézin, du barreau de Lyon.

Un ordre du jour, acclamant le programme de l'A. L. P., a été voté à mains levées.

CONSEILS GÉNÉRAUX

LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ETAT

Ille-et-Vilaine. — Par 23 voix contre 10 et 5 abstentions, le Conseil général a adopté le vœu dont nous avons donné, hier, le texte en faveur du maintien du Concordat et du budget des cultes.

Maine-et-Loire. — Le Conseil général, à l'unanimité moins 3 voix, a émis un vœu contre la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Mayenne. — Malgré l'opposition du préfet, le Conseil a adopté sans discussion et à l'unanimité les vœux déjà émis en 1904, concernant le maintien intégral du Concordat.

Seine-Inférieure. — Par 36 voix contre 18, le Conseil général a adopté le vœu suivant:

« Le Conseil général, soucieux des intérêts du département, confirme et renouvelle les vœux suivants antérieurement adoptés et demeurés inscrits au procès-verbal de la séance du 1er septembre 1904:

1° Que le budget national continue à assurer le budget des cultes;

2° Qu'en cas de séparation, ce régime des cultes soit soumis au droit commun, reconnu suffisant;

3° Que, jusqu'aux élections générales, il ne soit rien modifié aux rapports des Eglises et de l'Etat, tels qu'ils résultent du Concordat pour l'Eglise catholique et des actes publics existants pour les autres Eglises reconnues.

Vienne. — Saisi d'un vœu contre la séparation, le Conseil général, par 18 voix contre 5, a voté la question préalable.

Isère. — Le Conseil général a émis un vœu en faveur de la séparation. Il a ensuite voté une adresse de sympathie à M. Combes et souscrit 50 francs pour la fameuse médaille que les blocards enragés du Parlement veulent lui offrir.

Jura. — La majorité blocarde a signé hors séance un vœu en faveur de la séparation. 7 conseillers sur 22 ont refusé de s'y associer.

Puy-de-Dôme. — 30 conseillers sur 50 ont signé un vœu en faveur de la séparation.

Yonne. — Le Conseil général a félicité M. Combes d'avoir rendu la séparation inévitable et a émis le vœu que le gouvernement persévère dans la voie tracée.

M. Bienvenu-Martin assistait à la séance.

Loi. — Sur la proposition de M. de Monzie, le Conseil général émet le vœu qu'il soit dressé, avant la promulgation de la loi sur la séparation, trois états des lieux de tous les bâtiments qui seront remis aux associations cultuelles, un de ces états étant destiné au préfet, le deuxième au maire, le troisième à l'association elle-même.

Le Conseil général a adopté un vœu demandant l'abrogation de l'article 1384 sur la responsabilité des instituteurs.

Morbe. — Le Conseil général a adopté un vœu demandant que les sommes rendues disponibles par la suppression du budget des cultes soient mises en réserve pour être versées à la caisse des retraites ouvrières pour la vieillesse, aussitôt sa constitution.

Le Dr Pezoedre a présenté un vœu demandant qu'en temps de grève, le rôle de la troupe se borne à des mesures de police et que les soldats ne soient pas mis au cartouches.

Le préfet a posé la question préalable qui a été adoptée par 17 voix.

Gers. — L'ouverture de la session a été marquée par un incident relatif à l'élection de M. de Cassagnac dans le canton de Plaisance. On sait que le candidat n'avait pas atteint, le jour de l'élection, l'âge légal pour être éligible, et le procès-verbal n'indique pas si le président du bureau électoral a proclamé le résultat. Le président du Conseil général déclare qu'il est obligé de respecter la loi, aux termes de laquelle nul ne peut siéger dans une assemblée s'il n'a été proclamé élu. M. de Cassagnac proteste, en déclarant que la proclamation a eu lieu. Le maire de Plaisance, président du bureau électoral, consulté par téléphone, confirme le dire du M. de Cassagnac, qui, en conséquence, est admis à siéger.

Hérault. — La séance du Conseil général s'est ouverte, hier, sous la présidence de M. Laisonc, qui a adressé ses souhaits de bienvenue à M. Marraud, le nouveau préfet de l'Hérault, qui avait pris place à ses côtés.

Celui-ci a remercié en termes pompeux, se déclarant fier d'avoir été appelé dans un département essentiellement républicain — lisez blocard — et prêt à se dévouer tout entier aux œuvres républicaines et à seconder les amis du gouvernement.

Après ces déclarations que les blocards du Conseil ont saluées de quelques applaudissements, la séance a été levée. « le Conseil ayant manifesté le désir de s'associer aux manifestations du prolétariat en faveur de son affranchissement ».

Calvados. — M. Delarbre, député, qui a abandonné récemment le parti nationaliste, s'est inscrit parmi la minorité républicaine radicale.

Drôme. — Le Conseil, après rejet de la question préalable posée par le préfet, a invité le gouvernement à faire voter rapidement la séparation des Eglises et de l'Etat.

VŒUX DIVERS

Loir-et-Cher. — M. Goury de Rosian a déposé un vœu blâmant le système des fiches organisé au ministère de la Guerre sous le précédent Cabinet et félicitant M. Rouvier de l'avoir répudié.

Le Conseil a voté, sur la demande du préfet, un vœu approuvant les déclarations du président du Conseil et l'invitant à persévérer dans sa politique républicaine.

Haute-Vienne. — Le Conseil général de la Haute-Vienne a levé la séance en signe de deuil à raison des événements du 17 avril et il a voté un crédit de 2 000 francs pour indemniser les victimes.

Bouches-du-Rhône. — La majorité socialiste a levé la séance en l'honneur du 1er mai.

Côte-d'Or. — Le Conseil général de la Côte-d'Or a voté à l'unanimité, moins une abstention, l'adresse suivante présentée par M. François Carnot, député:

A l'occasion de la visite cordiale du chef de la nation anglaise, les conseillers généraux de la Côte-d'Or soussignés, conscients dans la sagesse et la fermeté du gouvernement gardien des intérêts et de la dignité de la France pour consolider la paix nécessaire au monde, adressent au président de la République, ainsi qu'au président du Conseil, l'expression de leur entier et respectueux dévouement.

Territoire de Belfort. — Le Conseil général a émis les suivents:

Achèvement du réseau des canaux français; relèvement des petits traitements et diminution des gros, sans fixation de maximum; gratuité pour les fonctionnaires du service téléphonique, comme ils l'ont déjà pour le service télégraphique; mise en marche d'un nouveau rapide quittant Paris vers 3 heures du soir dans la direction de Belfort, de la Suisse et de l'Autriche.

Le Conseil renouvelle le vœu relatif aux mesures à prendre pour assurer le secret du vote.

ÉLECTION

Ariège. — Dans le canton de la Bastide-de-Sérou, M. Charles, républicain, dont l'élection avait été annulée par le Conseil d'Etat, a été réélu conseiller général.

AUTOUR DE LA DÉLATION

Les officiers franc-maçons

L'*Eclair* publie une troisième liste d'officiers franc-maçons. L'*Association antimaçonnique de France* qui le lui communique la fait précéder des observations suivantes:

Nous ne sommes point des sectaires et nous n'exerçons pas de basses vengeances. Nous nous contentons de relever énergiquement le geste que la Franc-Maçonnerie nous a jeté; seulement, nous tenons à agir en pleine lumière. Embusquée dans ses Loges ténébreuses comme dans le maquis, cette annonnia lavisibla a lancé ses flèches contre de loyaux officiers qui, sans un accident providentiel, en saurient encore d'où partent les coups.

Il était permis de supposer qu'après cet événement les FF.·. officiers allaient démissionner en masse. Il n'en est rien. Après six mois écoulés, nous ne comprenons pas la mentalité étrange de ces soldats qui s'obstinent à demeurer dans une association où l'on mouchardé leurs frères d'armes. Il nous paraît encore plus étrange que des officiers, que des officiers supérieurs, aient pu, dans les clubs maçonniques, [illegible] capitaine d'artillerie de la garnison de Toulouse qui récemment négocie, à la Loge [illegible], une prétendue démocratisation de l'armée.

Lorsque l'*Association antimaçonnique de France* a déposé ses statuts à la préfecture de police, conformément à la loi de 1901, elle a déclaré nettement le but qu'elle poursuit: « Faire combattre par la propagande écrite et parlée l'influence philosophique, sociale et politique de la Franc-Maçonnerie. » Cela, c'est le droit de tous les citoyens.

C'est donc sur le terrain *politique* que nous cherchons notre adversaire, et, puisqu'il refuse de se découvrir de bonne grâce, la plus élémentaire tactique nous impose le devoir de le démasquer et de le démasquer.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Assistaient à la délibération: MM. Rouvier, Etienne, Berteaux, Delcassé, Thomson et Clémentel. Les autres ministres étaient absents de Paris, et pour le plupart retenus par la session des Conseils généraux.

Le Conseil a arrêté le programme définitif du voyage du roi d'Espagne à Paris.

Il a enseite expédié les affaires courantes.

L'ÉLECTION DE PÉRONNE

L'élection législative rendue nécessaire par le passage au Sénat de M. Trannoy, député progressiste de l'arrondissement de Péronne (Somme), aura lieu, comme nous l'avons dit, le 21 mai.

Deux candidats sont d'ores et déjà en présence: M. Vion, conseiller général, républicain libéral, et M. Magnier, également conseiller général, radical.

EDOUARD VII EN FRANCE

Après les courses, le roi d'Angleterre est rentré à l'hôtel Bristol pour dîner. Ses convives étaient sir Francis Bertie, son ambassadeur en France, et lady Feodore Bertie, l'Honorable Reginald Lister, le major Ponsonby et l'Honorable John Ward.

A 9 h. 15, le roi a quitté l'hôtel pour se rendre à la Comédie-Française.

Dès son arrivée le rideau se leva sur le premier acte du *Duel*, et la représentation commençait, suivie avec intérêt par notre hôte. A côté de lui avaient pris place l'ambassadeur d'Angleterre et lady Bertie. Derrière, le major Ponsonby et deux personnes de la suite.

—o—

Le roi est aujourd'hui l'hôte du marquis et de la marquise de Jeucourt, qui ont donné en son honneur un déjeuner intime.

Cette après-midi, si le temps est beau, Edouard VII fera une promenade en automobile, sinon, il est probable qu'il visitera l'ambassade d'Angleterre.

Le souverain dînera peut-être ce soir au Jockey-Club dont il est membre d'honneur.

Le départ du roi est, jusqu'à présent, fixé à jeudi matin, 11 heures; notre hôte prendra place, à la gare du Nord, dans un train spécial.

Il sera salué à son départ, par un officier de la maison du président de la République et par les membres de l'ambassade. M. Paoli accompagnera le souverain jusqu'à Calais, où Edouard VII s'embarquera à 2 h. 1/2.

LA QUESTION MAROCAINE

DECLARATIONS DE M. DE BULOW

M. de Bülow, chancelier de l'empire allemand, a fait à M. Etienne Richet, envoyé spécial du *Gaulois* à Berlin, les très intéressantes déclarations que voici:

On ne doit pas considérer le voyage de l'empereur, mon auguste maître, à Tanger, comme un acte d'hostilité vis-à-vis de la France. Le commerce allemand au Maroc prend, de jour en jour, une extension plus considérable. Et c'est seulement avec le souci légitime de sauvegarder les intérêts de ses sujets que Sa Majesté a entrepris sa croisière dans la Méditerranée.

. . . . . .

Comme vous, nous sommes soucieux, avant tout, de voir se continuer le régime de paix féconde dont jouit l'Europe à l'heure actuelle.

Comme vous, nous luttons âprement sur le terrain économique, pour conquérir et conserver la place à laquelle nous avons droit dans le monde.

Comme vous, nous ne trouverons pas étrange que la France fasse respecter sa frontière quand des troubles éclateraient au Maroc.

Comme vous, enfin, nous n'avons jamais songé qu'à sauvegarder nos intérêts commerciaux.

. . . . . .

La presse, cette puissance moderne et qui reflète énergiquement l'expression des vœux nationaux, quand elle ne met pas le feu aux poudres, ne devrait émettre, en ce moment, que des idées de conciliation. Je la répète: nous devons lutter strictement sur le terrain économique. L'Amérique, l'Asie et l'Afrique sont pour les nations européennes un admirable champ d'expérience, et la solution des problèmes sociaux qui répondent à des besoins communs, doit s'y préparer pacifiquement, si nous ne voulons pas détruire, en quelques mois, une œuvre de longue haleine et patiemment élaborée. C'est la façon la plus sage et la plus sûre de faire prédominer notre civilisation que de procurer des débouchés au commerce et à l'industrie.

En admettant que l'accroissement de nos populations ne permette que très lentement l'organisation des pays conquis, tout au moins la jeunesse, avide d'émotions et d'aventures, trouve-t-elle à s'employer dans les contrées nouvelles.....

Si Dieu le veut, à l'encontre du XIXe siècle, déjà rentré dans l'histoire, l'époque actuelle sera celle de la pacification.

La grandeur du temps dans lequel nous vivons doit toujours préoccuper notre esprit. Peut-être que le XXe siècle ne portera pas plus tard, comme le siècle d'Auguste ou de Louis XIV, le nom d'un personnage illustre; il ne marquera pas, comme celui de Périclès ou celui des Médicis, le souvenir prospère d'une seule nation, mais il sera le premier grand siècle de l'humanité; car, en cherchant dans son œuvre d'expansion le lien, en pressentant la loi de ses destinées mystérieuses, il lui aura donné en quelque sorte la conscience d'elle-même. C'est un XXe siècle, à son inquiète ardeur, à son génie vaste et pénétrant, que le genre humain rapportera un jour les premiers bienfaits d'une civilisation véritable et commune à tous les peuples de « l'univers ».

L.

LA FEDERATION

DES CERCLES CATHOLIQUES BELGES

De notre correspondant particulier de Bruxelles le 1er mai:

Sous la présidence de M. Woesta vient de se tenir, à Gand, la 37e réunion annuelle de la Fédération des cercles catholiques, la puissante association qui, avec la Ligue démocratique, constitue tout l'organisme politique des catholiques belges.

Il y a surtout été question de la préparation de la grande lutte électorale de l'an prochain. Les associations fédérées ont été invitées à reviser minutieusement les listes d'électeurs.

Il a été décidé de créer partout des hôtelleries ouvrières, de développer de plus en plus l'œuvre des habitations ouvrières, d'organiser un office central de la charité destiné à établir un lien permanent entre les œuvres. On s'est aussi occupé des voyageurs de commerce, de la petite bourgeoisie et des associations agricoles, très prospères dans notre pays et presque exclusivement entre les mains des catholiques. Le développement prodigieux des mutualités catholiques a sauvé l'agriculture.

Le bureau de la Fédération a annoncé que des propositions lui sont parvenues pour fonder une grande agence catholique internationale d'informations qui libérerait nos journaux des agences juives et sadicéricales.

L.

Le 1er mai

Quimper. — Le chômage est général. Les ouvriers célébrent le 1er mai.

Dijon. — A l'occasion du 1er mai, une centaine de garçons de café ont protesté contre les patrons employant des filles de salle.

Rochefort. — Environ 400 manifestants ont parcouru les rues de la ville avec des fanfares et en chantant l'*Internationale*.

Lyon. — Une manifestation de 2000 personnes, hommes et femmes, a parcouru la ville en chantant.

Fourmies. — 300 ouvriers tailleurs chôment. Les manifestants sont allés au cimetière pour la visite annuelle des tombes des victimes de 1891.

Saint-Etienne. — De nombreux manifestants ont tenté de s'opposer à l'entrée des ouvriers à la manufacture nationale.

L'après-midi, avec l'autorisation du ministre de la Guerre, la manufacture nationale a été fermée à 3 h. 1/2.

Un journaliste, M. Michel, a été frappé. Les agents sont intervenus, trois personnes ont été blessées.

Le Chambon-Feugerolles. — (De notre correspondant): Toute la région est calme. Personne ne chôme.

Brest. — (De notre correspondant): Il y avait à l'arsenal 435 chômeurs sur 5000 ouvriers.

Une centaine d'ouvriers chôment ordinairement le lundi, le chiffre réel des absences est d'environ 350.

Toulon. — La circulation des tramways a été complètement interrompue; les manifestants, au nombre de 5000, parmi lesquels des ouvriers de l'arsenal, ont contraint les consommateurs installés aux terrasses des grands cafés à se retirer. Quelques consommateurs qui protestaient ont été frappés.

A 6 heures, les cafés et les brasseries fermaient.

Des officiers et des sous-officiers des armées de terre et de mer se sont vu injurier par les manifestants.

Le préfet maritime et le général adjoint au gouverneur de la place ont engagé les officiers à ne pas sortir de chez eux.

Cette. — Les ouvriers chôment et circulent avec des drapeaux rouges et noirs; ils obligent les tramways à rentrer.

Amiens. — A la sortie d'une réunion, des libertaires ont fait une manifestation.

Place Gambetta, une bagarre s'est produite. Des arrestations ont été opérées.

Bourges. — Pour fêter le 1er mai, une réunion a été tenue au cours de laquelle le citoyen Robert, secrétaire de la Fédération nationale des peintres, a pris la parole.

Le maire, pour éviter tout désordre, a interdit la retraite.

Les ouvriers qui voulaient d'abord passer outre se sont abstenus en considération des quelques mille francs que le Conseil municipal alloue aux Syndicats rouges à la condition qu'ils soient sages.

Héricourt. — Hier soir a eu lieu une grande manifestation à laquelle ont pris part 500 personnes. Le cortège, précédé d'un drapeau syndical et d'une pancarte portant ces mots: « 1er mai 1905. Imposons la journée de huit heures! » a traversé les principales rues de la ville.

Agen. — Lundi soir, à 11 heures, 300 manifestants sont allés avec un drapeau rouge sur la place de le mairie d'Agen et ont chanté l'*Internationale* et la *Carmagnole*.

Le commissaire de police, étant intervenu, a été jeté à terre et blessé à coups de pierres; le poste de police a été envahi et les carreaux brisés.

Deux manifestants qui avaient été arrêtés ont été délivrés par leurs camarades.

La gendarmerie a rétabli l'ordre.

Montpellier. — Hier, à 2 h. 1/2, 200 ouvriers de tous corps d'état étaient réunis à la Bourse du travail. M. Nisi, secrétaire général, a longuement parlé sur la journée de 8 heures et a conseillé la résistance aux ouvriers agricoles. A 4 h. 1/2, la séance a été levée et les ouvriers, groupés au nombre de 600 autour du drapeau rouge du Syndicat, ont parcouru les avenues de la ville au chant de l'*Internationale*.

Tunis. — Le 1er mai a été très calme. L'ordre du jour suivant a été voté:

« Les travailleurs de Tunis, réunis le 1er mai 1905 au nombre de 600, considérant le manque absolu de lois ouvrières en Tunisie, demandent l'application immédiate de toutes les lois ouvrières et principalement de la loi de 1884 sur les Syndicats professionnels. »

Cherbourg. — Les manifestants sont allés hier après-midi, drapeau rouge et musique en tête, essayer de débaucher les ouvriers qui entraient à l'arsenal.

Seuls les ouvriers mouleurs détachés d'Indret, au nombre de 150 environ, ont chômé.

Ils ont parcouru les rues de la ville en chantant l'*Internationale*, et ont suivi le convoi d'un militaire décédé à l'hôpital maritime.

Vers le milieu de l'après-midi, beaucoup de manifestants étaient ivres pour la plupart, et ils ont donné à la population un spectacle des plus écœurants.

Le soir, sur la place de la République, brillamment illuminée par les soins de la municipalité, la musique des ouvriers de l'arsenal a donné un concert. L'*Internationale* a été demandée et les ouvriers l'ont chantée et applaudie à outrance.

Lorient. — A la salle Dousdebès, le conférencier Delalé, de la confédération générale du travail, a prononcé un discours extrêmement violent. Après avoir exposé les revendications ouvrières, il a fait une charge à fond contre l'amiral Melchior qu'il injuria de toutes façons et menaça de l'action directe s'il renvoyait de l'arsenal les ouvriers condamnés. Un ordre du jour dans ce sens a été voté.

A L'ÉTRANGER

Bruxelles. — (De notre correspondant): Le 1er mai n'a pas de vogue à Bruxelles. 3 000 manifestants, parmi lesquels seulement 500 hommes, ont parcouru la ville sans incident.

Liége. — Un cortège de 5000 ouvriers a parcouru la ville.

Barcelone. — Des anarchistes se sont introduits dans un meeting socialiste. Ils ont expulsé les quelques socialistes qui étaient restés dans la salle.

Rome. — Le gouvernement ayant interdit les cortèges, les socialistes se sont contentés de tenir des réunions privées.

Madrid. — Le gouvernement a donné ordre aux autorités civiles de tolérer les réunions et la démonstration ouvrière à l'occasion du 1er mai à la condition qu'elles soient pacifiques.

ÇA & LA

Morts d'hier

M. le lieutenant Janvier de La Motte, du 2e malgache, tué à l'ennemi à Irabonbary (Madagascar), 28 ans. — M. Scapin, capitaine d'habillement au dépôt du 5e régiment de cuirassiers, en garnison au camp de Châlons.

Noces d'or sacerdotales

La Société amicale des anciens élèves de Saint-Nicolas d'Issy célébrera, le dimanche 7 mai, les noces d'or sacerdotales de M. l'abbé Mariès, premier aumônier de l'institution.

M. l'abbé Henri Mariès était au Petit Séminaire avec M. Emile Combes. Ils ont pris, on le voit, un chemin bien différent.

En mémoire de Jules Verne

Le Conseil municipal de Nantes, ville natale de Jules Verne, a décidé d'apposer une plaque commémorative sur la maison de la rue Clisson, où il est né, de donner le nom de square Jules-Verne au square situé au bas du cours Saint-André, et de constituer un Comité pour provoquer une souscription publique, destinée à y élever la buste du romancier.

Le Conseil municipal d'Amiens vient de prendre une délibération donnant le nom de boulevard Jules-Verne au boulevard de Longueville.

D'autre part, la ville de Chantenay (Loire-Inférieure), où s'est écoulée sa première enfance, a donné son nom à la partie de la rue Tréméac qui passe devant la maison qu'il a habitée.

Pour les architectes

M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat des beaux-arts, adresse aux architectes une circulaire.

Il recommande de ne pas dépasser les crédits, défend de se servir des économies faites sur les crédits sans autorisation préalable motivée, enfin ordonne de tenir des écritures régulières et de porter sur les mémoires outre ce qui est indiqué à l'article V, l'indication de l'opération à laquelle se rapportent les travaux compris dans ce mémoire.

L'orientalisme et le clergé catholique

Nous avons annoncé et rendu compte de la 14e session du Congrès international des Orientalistes qui s'est tenu à Alger du 19 au 26 avril.

Les travaux du Congrès ont permis de faire ressortir toute l'importance prise par le clergé catholique dans le développement des langues orientales anciennes et modernes.

On a pu constater avec quelle science MM. les abbés Roussel, Scheil, Chabot, Nau, Labourt, Périer et Mgr Graffin s'occupent du sanscrit, du syriaque, de l'arménien, du copte, de l'éthiopien et de l'arabe.

On a également constaté combien étaient importants les travaux de l'Université catholique de Beyrouth et de l'école pratique des Etudes bibliques à Jérusalem, tenues par les Pères Jésuites et Dominicains.

Et enfin, on a dû convenir que nos missionnaires français, champions de la foi et du patriotisme, sont d'excellents propagandistes des langues orientales qu'ils connaissent à fond, ce qui leur permet de publier des travaux très utiles pour la religion et la science.

Congrès pour l'avancement des sciences

De notre correspondant de Cherbourg:

Le 3 août prochain doit se réunir à Cherbourg le Congrès annuel de l'Association française pour l'avancement des sciences.

Fondée en 1872 par un groupe de savants, l'Association française pour l'avancement des sciences se fusionna avec l'Association scientifique de France, fondée par M. Le Verrier, et peut se réclamer des noms les plus illustres.

Un Comité local s'occupe de l'organisation du Congrès de Cherbourg, et des mesures sont prises pour recevoir dignement les congressistes français et étrangers qui sont attendus nombreux dans cette ville.

Découverte archéologique

A Largentière, dans une carrière de pierres exploitée par MM. Roméas et Bernard, des ouvriers ont découvert une grande urne enfouie dans la terre. Cette urne d'une antique origine renfermait un grand nombre de pièces en argent et en cuivre empilées en colonnettes. Ces pièces usées par le temps, d'après les premières constatations, remonteraient au temps de Charlemagne.

ÉCHOS DE PARTOUT

M. Vallé, sénateur et président du Conseil général de la Marne, prononcera prochainement à Vernezay (Marne), un discours politique.

M. Ruau, ministre de l'Agriculture, ira à Cadillac (Gironde) le 21 mai, inaugurer une station de préservation de jeunes filles.

Le Congrès de la mutualité s'est clos à Alger hier soir.

Le prochain Congrès se tiendra à Oran.

Le Conseil supérieur du gouvernement se réunira jeudi 18 mai.

Ce matin, à 8 heures, a eu lieu l'inauguration de la ligne départementale de Saint-Brieuc à Moncontour. Un train spécial a conduit les autorités et les membres du Conseil général à Moncontour et les a ramenés à Saint-Brieuc, à 11 h. 30.

SAISIE D'UN LIVRE

M. Party, président du tribunal civil de Dijon, statuant en référé, a donné, hier soir, main levée de la saisie opérée à la requête de MM. les abbés Lavieille et Belorgey-Carlier sur l'ouvrage de M. Robert Pioi: *Les Dessous de l'affaire Le Nordez*. Il a ordonné, en conséquence, le levée des scellés opposés à l'imprimerie, et a permis la mise en vente du volume.

CROISADE DU CHAPELET POUR LA FRANCE

Le total des promesses de chapelets reçus pendant le mois d'avril s'élève à 1 [illegible].

Cette croisade a été organisée en 1899 par le vaillant chrétien connu dans la presse sous le nom de « général des chapelets ».

Pour en faire partie, il faut s'engager à réciter un certain nombre de chapelets, avant le 1er octobre 1905, et adresser ce nombre à M. Blanchon, directeur de l'*Echo de Fourvière*, place Bellecour, 26, à Lyon.

AU SIECLE DE FER

Je viens de lire dans la dernière livraison de la *Vie des Saints* l'histoire du bienheureux Dunstan, le grand évêque anglais du Xe siècle, dont le nom figure encore dans le calendrier liturgique de l'Eglise réformée.

Dunstan offre le type de ces grands évêques, de ces saints qui, durant de longs siècles, guidèrent les premiers pas des nations modernes tout en contenant leur caractère indiscipliné et à demi barbare. Rôle délicat et souvent héroïque où la puissance morale triomphait de la force matérielle.

Evêque de Winchester et de Cantesbury, il prêchait, instruisait, construisait des églises, fondait des bibliothèques, donnait audience, visitait les pauvres. Mais subitement devenu sévère en présence des grands, il se montrait intraitable dans la défense du droit.

Un comte de son voisinage cherchait à faire approuver par le roi et même par le Pape son mariage illégitime: ce fut vainement.

Il refusa d'offrir la main au roi Edger coupable d'un grave scandale. Il lui imposa une pénitence de sept ans; et il y eut grande liesse au royaume le jour de la réconciliation.

Heureux temps où l'on pouvait veiller de près sur la morale du « gouvernement » et le remettre sur la bonne voie par la seule persuasion!

Vie des Saints. Hagiographie populaire. Chaque semaine 4 pages in-8° illustrées. Le numéro, 0 fr. 05. Un an, 3 francs, 6, rue Bayard, Paris-VIIIe.

ECHOS RELIGIEUX

Les panégyriques du curé d'Ars à Belley

Vendredi soir, Mgr Eard a fait la psychologie de la sainteté dans le curé d'Ars, œuvre de coopération entre l'homme et Dieu. Il a narré les principaux miracles de celui en qui Dieu a avait fait revivre le masque de Voltaire ». Il a eu un parallèle frappant entre Lamennais et Vianney. Sa conclusion s'est adressée aux prêtres pour qu'ils deviennent des curés d'Ars.

Mgr Foucault, le samedi soir, a étudié surtout l'ascèse dans ses mortifications des sens, ses tortures morales et son renoncement. Il a fait un tableau saisissant du martyre de chaque jour chez le curé d'Ars et a eu une étude fort belle sur la sincérité des terreurs divines chez les saints. « L'heure vient, a-t-il dit aux prêtres en terminant, où nous aurons besoin de pratiquer par nécessité ce que le curé d'Ars pratiquait par vertu. »

Mgr de Cabrières, le dimanche soir, a parlé de l'ouvrier de Dieu en lui-même, de sa préparation et de l'œuvre que Dieu lui avait confiée. Signalons principalement le rapprochement entre le curé d'Ars et saint Antoine au désert, et une belle envolée d'éloquence sur l'opportunité des exemples et du culte du curé d'Ars à l'époque actuelle.

Mgr l'évêque de Belley, clôturant ces fêtes splendides, a remercié du haut de la chaire en un langage délicat, chacun des prélats assistants, et s'est réjoui grandement de l'incomparable éclat religieux et social qu'avait revêtu cette première exaltation en France du Bienheureux curé d'Ars.

Une exposition mariale à Tours

S. G. Mgr l'archevêque de Tours recommande vivement la première exposition française en faveur de la Vierge, qui aura lieu du 14 au 31 mai, ou la belle salle des fêtes de l'orphelinat Saint-Joseph, à Sainte-Radegonde, à Tours.

On est invité à collaborer à cette exposition, en envoyant immédiatement à titre de don ou de prêt, à M. le curé de Sainte-Radegonde et à M. le doyen de Saint-Symphorien, tout ce qui se rapporte à la Sainte Vierge: tableaux, statues, gravures, médailles, bas-reliefs, cartes postales, images, etc., etc.....

Les organisateurs de l'exposition seront bien reconnaissants pour le moindre envoi dont ils prennent la responsabilité et s'empresseront d'accuser réception.

Paray-le-Monial

Les habitants de la commune de Chalmoux (Saône-et-Loire) ont accompli, le 1er mars, leur pèlerinage annuel et traditionnel dans cette ville au nombre de deux cents environ. Ils ont inauguré les pèlerinages que l'on espère nombreux cette année.

Nos amis défunts

✝ M. l'abbé Délépine, 42 ans, professeur d'Ecriture Sainte, au Grand Séminaire de Rennes. — Mlle Antoinette Sagnier, 20 ans, à Amiens. — Mlle Geneviève de Vougiraud, à Paris. — M. Jean Duval, 67 ans, à Paris.

DOUX CŒUR DE MARIE, SOYEZ MON SALUT

(300 jours d'indulgence).

Mariage

Le mariage de Mlle Gabrielle Minard avec M. Paul Cachetier, sera célébré, mardi prochain, à l'église Saint-Roch, à Paris.

Reconnaissance au bienheureux curé d'Ars pour deux grâces obtenues.

INFORMATIONS DU SOIR

1er MAI

Incidents à Toulon

Toulon. — La proclamation du maire, déclarant toute solidarité avec les manifestants, vient d'être affichée et est très lue.

Un commandant, revenant d'Hyères en automobile, a été assailli à coups de pierres.

Les deux capitaines qui ont été entourés hier, route des Maisons-Neuves, et, sur leur refus de saluer le drapeau noir, maltraités, appartiennent au 111e de ligne